

**Le Québec a déjà fait un bout de chemin en matière de lutte contre les maladies contagieuses chez la volaille. Mais il lui reste encore des aspects importants à améliorer.**

**N**ul n'est prophète en son pays ! Parlez-en au professeur Jean-Pierre Vaillancourt, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Malgré ses nombreuses années comme spécialiste aviaire aux États-Unis, ses reconnaissances internationales et ses nombreuses collaborations, notamment lors des simulations d'épidémies en Ontario et de l'épisode de grippe aviaire en Caroline du Nord, Jean-Pierre Vaillancourt peine parfois à se faire entendre au Québec.

Le Québec n'est pas moins à risque qu'une autre région. Sur certains aspects, il est même en retard. « Il faut comprendre que le Québec n'est pas plus naïf que les autres, nuance-t-il. Le Québec est un des seuls États qui n'a jamais été vraiment touché par une maladie très sévère. Ce qui différencie la Caroline du Nord, la Californie, la Virginie et le Maryland du Québec, c'est que tous ces États-là ont subi des dommages d'au moins 200 à 250 millions de dollars. »

### Maladies non déclarées

Actuellement au Québec, il n'y a que quatre maladies à déclaration obligatoire : l'influenza aviaire, la maladie de Newcastle, la pullorose et la typhose. Ce sont les exigences minimales canadiennes et internationales. Il y a selon lui des maladies déjà présentes au Québec, aussi menaçantes et coûteuses pour l'industrie. « Tous les États américains qui ont une importante industrie avicole, ainsi que l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont identifié entre autres la mycoplasmosse et la laryngotrachéite comme maladies à déclaration obligatoire », explique-t-il.

La Colombie-Britannique est la plus avancée dans ce domaine au Canada. Elle le doit à son très coûteux épisode de grippe aviaire de 2004 : plus de 300 millions de dollars. Tous les cas de laryngotrachéite infectieuse ou de mycoplas-

# Facteurs de risques



mose chez la dinde doivent être transmis au vétérinaire en chef de la province.

Un protocole très strict doit être suivi par l'éleveur, incluant notamment la mise en quarantaine de l'élevage. Toutes les personnes de l'industrie avicole sont avisées de ne pas se rendre sur cette ferme sans autorisation préalable. « La laryngo a une contagiosité spectaculaire et une période d'incubation qui peut s'étendre sur 12 jours, précise le professeur Vaillancourt. Si, entre-temps, les gens se promènent sans égard à la biosécurité, plusieurs personnes risquent de transporter la maladie. » Or, la laryngotrachéite s'est retrouvée dans quelques élevages au Québec en 2008.

Pour sa part, la mycoplasmosse a été diagnostiquée dans quelques élevages sur un même site en 2008, mais la maladie a, heureusement, été prise très au sérieux par les propriétaires du site en question qui l'ont contrôlée.

« La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec produisent 76 % de tout le poulet du

**La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec produisent 76 % de tout le poulet du Canada. Des trois, le Québec est le seul à ne pas avoir de maladies à déclarations obligatoires au niveau provincial.**



PHOTO : MARIE-JOSÉE PARENT

**Selon le professeur Jean-Pierre Vaillancourt, le Québec aurait avantage à s'inspirer du système américain de production avicole en matière de lutte aux maladies infectieuses.**

Canada et des trois, nous sommes les seuls à ne pas avoir de maladies à déclaration obligatoire au niveau provincial », s'indigne Jean-Pierre Vaillancourt.

Celui-ci se défend de ne pas vouloir respecter la confidentialité. D'ailleurs, lorsqu'il a été le coordonnateur de l'ÉQCMA (Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles), lors de sa fondation, il a insisté sur la présence d'une bulle de confidentialité au-delà de laquelle les gens ne seraient pas informés.

« La confidentialité, c'est aussi important aux États-Unis, dit-il, mais quand il y a une maladie importante comme la mycoplasmosse aux États-Unis ou en Colombie-Britannique, c'est nominatif et on le dit à tout le monde. » Au Québec, même un vétérinaire ne peut pas savoir, sans l'autorisation de l'éleveur infecté, quelles fermes de sa région ont été infectées.

### Pas de données

Un autre sujet chicote le vétérinaire. C'est l'impossibilité d'obtenir un portrait à jour de la santé aviaire au Québec. Pour le Rendez-vous avicole de novembre dernier, l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) lui avait demandé de dresser un portrait de la situation actuelle. Les sources d'information de Jean-Pierre Vaillancourt ont été le rapport 2006 du réseau d'alerte et d'information zoonitaire (RAIZO) de l'Institut national de la santé animale (INSA) du MAPAQ, ainsi que les rapports trimestriels du réseau « sentinelle aviaire », également chapeauté par l'INSA.

« Ces institutions ne sont pas équipées pour avoir une idée complète de ce qui se passe, regrette-t-il. Tout ce qu'elles ont, c'est ce que le MAPAQ envoie. »

Autre cas : la laryngotrachéite. « C'est une maladie qui peut arriver deux jours avant d'envoyer les oiseaux à l'abattoir, explique Jean-Pierre Vaillancourt. L'éleveur peut appeler son abattoir et lui demander : "Peux-tu les programmer pour demain soir ? Ça ferait mon affaire." Et l'éleveur ne dira pas un mot sur l'état de santé de son élevage ! »

De surcroît, l'outil par excellence pour positionner les élevages en cas d'épidémie, GIRMA, n'est pas à jour. Certaines fermes et certaines meuneries ne sont pas bien positionnées. C'est la simulation terrain de grippe aviaire de juin dernier qui a permis de noter cette anomalie.

### Multiâges et multiespèces

Un des grands dangers des élevages avicoles québécois, c'est que sur un même site d'élevage et même dans une même bâtisse, on peut retrouver plusieurs âges ou encore du dindon et du poulet. « Ce serait un péché capital aux États-Unis », note Jean-Pierre Vaillancourt.

En plus, dans certains élevages de poulets, on fait du détasement pour obtenir des gros mâles. Les attrapeurs sont une source potentielle de contamination, d'autant plus qu'on ne peut pas savoir s'ils ne sont pas entrés dans un élevage infecté juste avant. Eux-mêmes ne le savent pas.

La laryngotrachéite est notamment un risque pour le détasement en raison de l'âge de son apparition chez les volailles et de la période d'incubation par la suite. Jean-Pierre Vaillancourt note cependant que le détasement peut se faire, mais à la condition d'utiliser des méthodes de biosécurité adéquates.

Les éleveurs auraient un avantage immédiat à ne plus faire de multiâges ou de multiespèces, et c'est la diminution de la pression d'infection. Il n'y a pas de signe clinique évident, mais le lot obtient de moins bonnes performances parce qu'il y a un cocktail de virus, de protozoaires et de bactéries beaucoup plus présent dans les élevages multiâges.

### Pas de programme de lutte

Jean-Pierre Vaillancourt, qui a travaillé pendant huit ans comme professeur en médecine aviaire à l'Université de l'État de la Caroline du Nord, rapporte que les éleveurs américains adhèrent à un programme volontaire de surveillance. L'adhésion au National Poultry Improvement Plan (NPIP) devient cependant essentielle à quiconque veut exporter. Jean-Pierre Vaillancourt ne défend pas le système américain de production avicole, mais en matière de lutte aux maladies infectieuses, le Québec aurait avantage à s'en inspirer. Ce qui manque au Québec, selon lui, c'est une plus grande connivence entre l'État et l'industrie.

Le manque de spécialistes en aviculture au MAPAQ, contrairement à l'Ontario et la Caroline du Nord, en est un bon exemple. « Je ne panique pas, dit Jean-Pierre Vaillancourt. Ce que je sais par contre, c'est qu'un jour, ça risque de faire mal et pas juste à peu près. »